

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 AVRIL 2019 RESULTATS DES VOTES

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-cinq avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire se réunissait en les locaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - 22, Rue de l'hôtel de ville- La Tour du Pin sur la convocation et sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Présidente.

Date de la convocation : 18 avril 2019

Présents : Jean ANDRE, Jean-Luc ANNEQUIN, André BEJUIT, Jean-Marc BOUVET, Richard BRELET, Christophe BROCHARD, Jean-Claude CARRE, Daniel CEZARD, Monique CHABERT, Thierry CLEYET-MAREL, Damien COCHARD, Raymond COQUET, Jean-François DELDICQUE, Emmanuel EGLAINE (arrivée à 19h06), Jean-Charles GALLET, Michel GALLICE, Jacques GARNIER, Max GAUTHIER, Marie-Agnès GONIN, André GUICHERD, Magali GUILLOT, Gilbert JOYE, Emmanuel LIMOUZIN (arrivée à 19h04), Roger MARCEL, Gérard MATHAN, Laurent MICHEL, Jean-Paul PAGET, Eric PHILIPPE, Jean-François PILAUD-TIRARD, Daniel RABATEL, Rémy RABATEL, Fabien RAJON, Céline REVOL, Jean-Louis REYNAUD, Alain RICHIT, Joël RONDET, Michel SERRANO, Monique SOULIER, Thérèse TISSERAND, Marie-Agnès TOURNON (arrivée à 19h18), Christian VIEUX-MELCHIOR, Daniel VITTE, Gérard VITTE.

Excusés/absents :

Frédéric BARBIER, Patrick BELMONT, François BOUCLY, Nour-Eddine DEGhia, Emmanuel EGLAINE (avant son arrivée à 19h06), Didier FREMY, Benjamin GASTALDELLO, Delphine GIRERD, Sébastien GUEUGNOT, Emmanuel LIMOUZIN (avant son arrivée à 19h04), Jean-Pierre LOVET, Solange MASCLAU, Pierre ROUSSET, Marie-Agnès TOURNON (avant son arrivée à 19h18), Julien VENTURA.

Christophe DUVERNE est remplacé par Damien COCHARD, Marie-Christine FRACHON est remplacée par Joël RONDET, Véronique SEYCHELLES est remplacée par Jean-Claude CARRE.

Pouvoirs (7) :

Hélène BERTHET-BIZOT donne pouvoir à Gilbert JOYE, Claire DURAND donne pouvoir à Marie-Agnès GONIN, Vincent DURAND donne pouvoir à Richard BRELET, Frédéric LELONG donne pouvoir à Christophe BROCHARD, Joëlle MARTIN donne pouvoir à Jean-Louis REYNAUD, Noëlle MOREL donne pouvoir à Roger MARCEL, Yvonne RATEAU donne pouvoir à Thierry CLEYET-MAREL.

## A l'ordre du jour :

### DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

*Intervention de Magali GUILLOT, Présidente*

Le Conseil, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Laurent MICHEL.

## 1. DIRECTION GENERALE

### Stratégie et prospective durable

795-2019-92 Territoire Nord Isère Durable - renouvellement de la convention de coopération entre la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné et la CAPI pour l'année 2019

**Adopté à la majorité absolue (46 pour, 0 opposition, 1 abstention)**

*Rapport de Jean-Charles GALLET, Vice-président en charge de la stratégie durable et prospective*

Il s'agit d'approuver la convention de partenariat avec la CAPI sous l'égide du Nord-Isère Durable : descriptif des actions 2019 et modalités financières.

## 2. RESSOURCES

### Administration générale

796-2019-93 Modification de la représentation de Faverges de la Tour, Biol et Chassignieu au sein des Commissions communautaires- **Adopté à la majorité absolue (47 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication*

Il s'agit de procéder aux modifications de la représentation de la commune de Faverges, Biol et Chassignieu au sein des Commissions communautaires.

### Patrimoine communautaire

797-2019-94 Soutien de l'action de NID'ENERGIES - **Adopté à la majorité absolue (47 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire*

Il s'agit d'autoriser le soutien à l'action de NID'énergies, notamment sous la forme de la mise à disposition de toitures de bâtiments communautaires pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques, sous réserve de la faisabilité du projet.

### 3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

#### Développement économique

798-2019-95 Adhésion à AURA PEPS- **Adopté à la majorité absolue (47 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire*

Il s'agit d'approuver l'adhésion à l'association AURA PEPS, réseau des pépinières et incubateurs Auvergne-Rhône-Alpes, pour une meilleure visibilité, du pôle entrepreneurial LE CAP.

**Arrivée d'Emmanuel LIMOUZIN à 19h04 et Emmanuel EGLAINE à 19h06 (le quorum est modifié)**

799-2019-96 Aide à l'immobilier d'entreprise - DEP Industrie - **Adopté à la majorité absolue (49 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire*

Il s'agit d'attribuer une aide à l'immobilier, à l'entreprise DEP Industrie, d'un montant de 35 000 Euros HT maximum, représentant 10% du coût de son projet immobilier.

#### Aménagement du territoire, mobilités, zones d'activité

800-2019-97 Remise à disposition d'un terrain sis ZA de l'Etang de Charles sur la commune des Abrets-en-Dauphiné, suite à renonciation d'acquisition - **Adopté à la majorité absolue (49 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité*

Il s'agit d'annuler la vente de la parcelle d'environ 2 360 m<sup>2</sup> cadastrée section AD n° 848 située 74 route de Chambéry sur la commune des Abrets en Dauphiné (Zone d'Activité de l'Etang de Charles).

801-2019-98 Remise à disposition d'un terrain sis ZA Mas de Perrière sur la commune de Val de Virieu, suite à renonciation d'acquisition et versement d'indemnité d'immobilisation - **Adopté à la majorité absolue (48 pour, 0 opposition, 1 abstention)**

*Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité*

Il s'agit d'annuler la vente de la parcelle de 2 000 m<sup>2</sup> figurant au cadastre sous les références section AD n° 243p située sur la zone de Mas de Perrière et solliciter le versement d'indemnités de compensation d'un montant de 2 400 € HT.

**Arrivée de Marie-Agnès TOURNON à 19h18 (le quorum est modifié).**

802-2019-99 Vente à la SCI Novalaise d'un tènement foncier d'environ 1350 m<sup>2</sup> sur la zone artisanale d'Evrieu (La Bâtie-Montgascon) pour l'extension des activités du garage AB Autos - **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité*

Il s'agit d'autoriser la vente à la SCI Novalaise d'environ 1 350 m<sup>2</sup> figurant au cadastre sous les références section A, n°0463, 0487 et 0508, situés à La Bâtie-Montgascon au sein de la zone d'activité artisanale d'Evrieu moyennant le prix de 15 € HT/m<sup>2</sup>.

803-2019-100 Convention de reversement au profit de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, de tout ou partie de la redevance versée par SNCF RESEAU à la commune de Saint André Le Gaz - **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité*

Il s'agit d'autoriser la signature de la Convention de reversement au profit de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, de tout ou partie de la redevance perçue par la commune de Saint André Le Gaz auprès de SNCF Réseau.

### Tourisme

804-2019-101 Convention de partenariat pour la mise à disposition de l'outil de place de marché entre Isère Tourisme et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Jean-Paul PAGET, Vice-président en charge du tourisme, de la culture et du sport*

Il s'agit de signer une convention de partenariat avec Isère Tourisme pour la mise à disposition d'un outil dit de place de marché c'est-à-dire de disponibilité et de réservation en ligne. Cet outil, obtenu à tarif négocié, sera proposé aux hébergeurs cotisants du territoire afin de mieux commercialiser leurs activités.

### Agriculture

805-2019-102 Programme d'action 2019 de la convention avec la Chambre d'Agriculture et TerraVal'D - **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture*

Il s'agit d'adopter le plan d'action 2019 dans le cadre de la convention triennale 2018/2020 avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère et le comité de territoire TerraVal'D.

806-2019-103 Demande de subvention pour l'association Ecout'Agri 38 - **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture*

Il s'agit d'attribuer une subvention de 500€ à l'association Ecout'Agri38, association qui apporte son soutien aux agriculteurs en difficulté par l'intervention d'un réseau de bénévoles.

807-2019-104 Demande de subvention pour l'organisation des Rencontres de la ruralité à l'occasion des 10 ans de TerraVal'D - **Adopté à la majorité absolue (49 pour, 1 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture*

Il s'agit d'attribuer une subvention de 1 500€ au comité de territoire TerraVal'D pour l'organisation des Rencontres de la ruralité, à l'occasion des 10 ans de TerraVal'D.

#### 4. SERVICES TECHNIQUES

##### Développement durable opérationnel – Environnement

808-2019-105 Acquisition de la parcelle Y 60 sur la commune d'Aoste pour la mise en œuvre de mesures compensatoires- **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**  
*Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture*

Il s'agit d'approuver l'acquisition de la parcelle Y 60 d'une superficie de 7 873 m<sup>2</sup> sur la commune d'Aoste qui sera divisée en 2 : une partie sera protégée au titre des mesures compensatoires et l'autre partie pourra être commercialisée.

Ainsi le tarif varie : 0,50 €/m<sup>2</sup> pour la partie conservée et 9 €/m<sup>2</sup> pour la partie commercialisable.

809-2019-106 Achat de la parcelle AI 147 sur la commune des Abrets-en-Dauphiné - **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture*

Il s'agit de valider l'acquisition d'une parcelle pour étendre l'Espace Naturel Sensible de la Tourbière du Clandon sur la commune des Abrets en Dauphiné.

Ce nouveau périmètre permettra à terme, lorsque la maîtrise foncière sera suffisante, de gérer la tourbière dans son intégralité.

810-2019-107 Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Isère pour les actions 2019 menées sur les Espaces Naturels Sensibles gérés par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture*

Il s'agit de solliciter des aides financières auprès du Conseil départemental de l'Isère sur un montant de 39 134 € HT d'investissement et de 19 748 € HT de fonctionnement dans le cadre de la réalisation des actions sur les ENS gérés par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné.

811-2019-108 Maîtrise foncière de l'Espace Naturel Sensible « Marais et tourbières de la rivière Bièvre » (SL 098) - **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture*

Il s'agit de valider la possibilité d'acquérir des parcelles situées dans l'Espace Naturel Sensible « Marais et tourbières de la rivière Bièvre » ou de conventionner avec les propriétaires.

##### Eau, assainissement, prévention des risques inondation

812-2019-109 Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA) - **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Frédéric LELONG, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de la prévention des risques inondation*

## Habitat

813-2019-110 Bilan du PLH 2016-2022 des Vallons de la Tour (avec pièce jointe)

Le Programme Local de l'Habitat des Vallons de la Tour a été adopté en 2016. A la suite de la fusion des intercommunalités - **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de de Benjamin GASTALDELLO, Vice-président en charge de l'habitat*

Il s'agit d'approuver le bilan final du Programme Local de l'Habitat 2016-2022 des Vallons de la Tour, adopté en 2016.

814-2019-111 Arrêt du projet de Programme Local de l'Habitat 2019-2025 de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de de Benjamin GASTALDELLO, Vice-président en charge de l'habitat*

Il s'agit d'arrêter le projet de Programme Local de l'Habitat des Vals du Dauphiné 2019-2025.

815-2019-112 Demande de subvention pour la construction de 12 logements locatifs sociaux, dont 8 PLUS et 4 PLAI, sur la commune des Abrets-en-Dauphiné par le bailleur social SEMCODA - **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de de Benjamin GASTALDELLO, Vice-président en charge de l'habitat*

La SEMCODA sollicite la Communauté de communes afin de bénéficier de subventions pour l'opération de logement locatif social située aux Abrets-en-Dauphiné. Dans le cadre du dispositif transitoire d'aide à la construction de logements sociaux, les VDD octroient une subvention de 36 000€.

816-2019-113 Participation financière annuelle Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Aires pour les Gens du Voyage (SAGAV) en Nord Isère 2019 - **Adopté à la majorité absolue (43 pour, 3 oppositions, 4 abstentions)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de de Benjamin GASTALDELLO, Vice-président en charge de l'habitat*

Le SAGAV Nord Isère a établi son budget primitif et établi une délibération relative à la participation financière des EPCI membres. Compte tenu de la trésorerie actuelle, le SAGAV demande le versement de cette participation en deux fois.

## Urbanisme

817-2019-114 Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rochetoirin - **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire*

Il s'agit d'approuver la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Rochetoirin.

818-2019-115 Arrêt du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Aoste et bilan de la concertation  
**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire*

Il s'agit d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Aoste et de reprendre la procédure d'élaboration suite à l'annulation du PLU.

## **QUESTIONS DIVERSES**

*La séance est levée à 20h35*